

La police judiciaire découvre une escroquerie à la carte bancaire inédite



L'office anti cyber-criminalité de la police judiciaire a annoncé vendredi avoir démantelé un réseau d'une quinzaine d'escrocs à la carte bancaire utilisant une méthode nouvelle. Ils auraient fait plus d'une centaine de victimes.

Ils pensaient avoir trouvé un système imparable pour s'enrichir à distance. Mais malgré leur inventivité et après avoir fait des centaines de victimes en France, une quinzaine d'escrocs à la carte bancaire ont été interpellés par l'office anti cyber-criminalité de la direction centrale de la police judiciaire (DCPJ).

Des escrocs créatifs... et bricoleurs

Les cyber-escrocs qui comptaient dans leurs rangs des petits commerçants, n'avaient pourtant rien laissé au hasard mais surtout, ils avaient innové.

Leur méthode consistait à fabriquer eux-même des "TPE" (les terminaux de paiements électriques que l'on trouve dans la plupart des magasins) permettant d'enregistrer le code de la victime ainsi que les données associées à sa carte bancaire. Ces informations en main, les escrocs débitaient les cartes depuis l'étranger, échappant à tous les filtres habituels. Les victimes elles, ne se doutaient de rien. Au terme de la transaction sur le "TPE" frauduleux elles recevaient même le reçu habituel leur garantissant que leur carte avait bien été débité du montant indiqué sur l'appareil.

"Eviter l'effet "boule de neige" "

"Nous avons enquêté pendant un an il fallait agir avant que cette méthode ne fasse "boule de neige" en France" a affirmé Valérie Maldonado, directrice de l'office anti cyber-criminalité de la PJ (**OCCLCTIC**).

Reste maintenant à retrouver les victimes. Leur nombre pourrait dépasser la centaine. Quant au préjudice total il reste lui aussi à déterminer mais pourrait atteindre des centaines de milliers d'euros.

Des escroqueries qui se multiplient

La fraude à la carte bancaire n'a cessée de progresser ces dernières années en France, selon un rapport de l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (ONDRP). Entre 2010 et 2012, le volume de ces fraudes a augmenté de 44%. En 2012, on estimait le préjudice total à plus de 450 millions d'euros. Dans plus des deux tiers des cas, les victimes ne sont débitées qu'une seule fois pour un montant moyen de 900 euros. On estime que le nombre d'escroqueries à la carte bancaire augmente deux plus vite que le nombre de cartes mises en circulation.

[Après cette lecture, quel est votre avis ?](#)

[Cliquez et laissez-nous un commentaire..](#)

Source :

<http://www.franceinfo.fr/actu/justice/article/la-police-judiciaire-decouvre-une-escroquerie-la-carte-bancaire-inedite-609719>